



# Roue Libre

Montmélian le 25 mai 2020

Objet: ouverture de pistes cyclables temporaires

à Madame Béatrice Santais  
Maire de Montmélian et Présidente de Cœur de Savoie.  
et  
Monsieur Franck Villand  
Maire de Porte de Savoie

Bonjour,

En cette période de déconfinement, nous vous proposons plusieurs pistes d'amélioration, pour favoriser le déplacement à vélo et améliorer temporairement la circulation dite «mobilité douce» (piétons, vélos).

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce courrier et restons à votre disposition pour toute discussion concernant la mise en place d'aménagements temporaires cyclables.

Yves GOAER  
Coprésident  
07 68 68 76 37

Vinciane REYNAERT  
Référente de l'antenne  
06 64 26 78 78

## Le vélo, un moyen de transport idéal du déconfinement.

C'est un moyen de transport individuel par opposition aux transports en commun et aux voitures à plusieurs passagers.

Il permet le respect des règles de distanciation physique avec les autres cyclistes et avec les piétons.

Et cela permet ainsi de laisser ces autres moyens de transport en priorité pour les personnes fragiles ou à mobilité réduite.

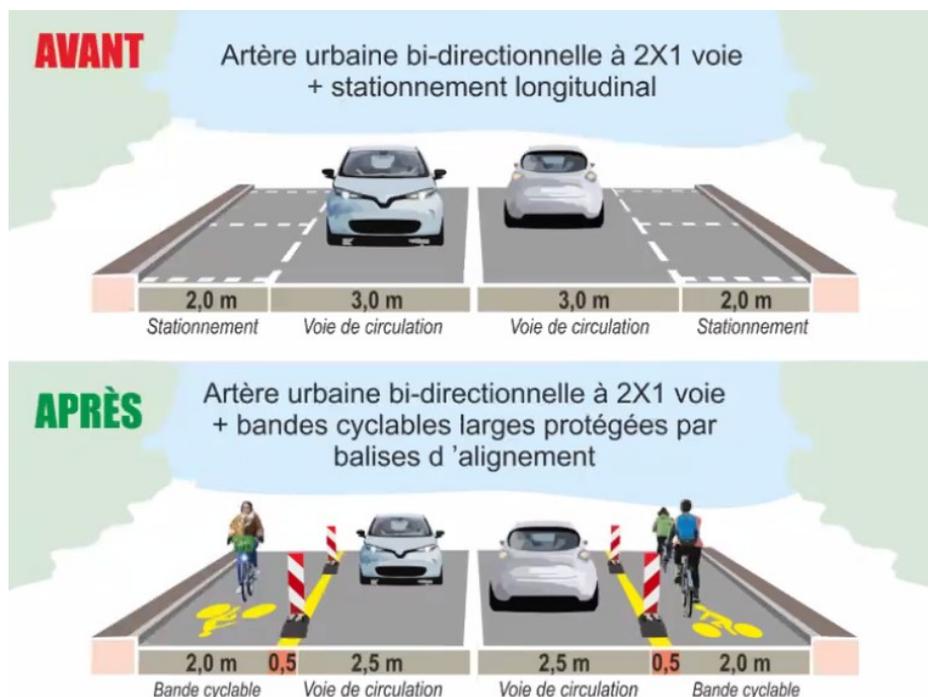
C'est une alternative à l'usage de la voiture et il contribue ainsi :

- à la réduction des accidents automobiles et par conséquent à celle des services d'urgence,
- à la diminution des facteurs de risques des maladies cardio-vasculaires,
- à la baisse du stress,
- à la lutte contre la sédentarité.

Sur tous les territoires au moment du déconfinement, la population aura besoin d'itinéraires cyclables temporaires, larges, continus, lisibles et sécurisés, c'est-à-dire séparés physiquement des piétons et des voitures.

Notre association invite les communes de Montmélian et Porte de Savoie à la mise en place d'aménagements cyclables temporaires, comme déjà réalisés à Chambéry, Montpellier, Lille, Toulouse, Grenoble, Rennes, Nantes, Montreuil, Paris...

Un encadrement juridique et technique est proposé par le Cerema – le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement du territoire – et le gouvernement souhaite s'appuyer sur le Club des villes et territoires cyclables pour coordonner les efforts dans ce sens.



# Les propositions Roue Libre, antenne de Montmélian

## Développer un réseau cyclable cohérent et adapté au territoire :

- Mettre en place des aménagements cyclables temporaires sur certains tronçons prioritaires pour compléter le maillage du réseau cyclable,
- Sécuriser provisoirement des points noirs répertoriés par les usagers dans les [Cyclofiches](#) de Roue libre et dans [l'enquête du baromètre FUB 2019](#)
- En concertation à toutes les étapes avec les associations d'usagers

## Construire une ville agréable à vivre pour tous :

- Élargir les trottoirs et pistes cyclables pour permettre de faciliter la distanciation physique
- Modérer la vitesse de circulation en ville et développer la création de zones apaisées : aires piétonnes, zones de rencontre, zones 30...

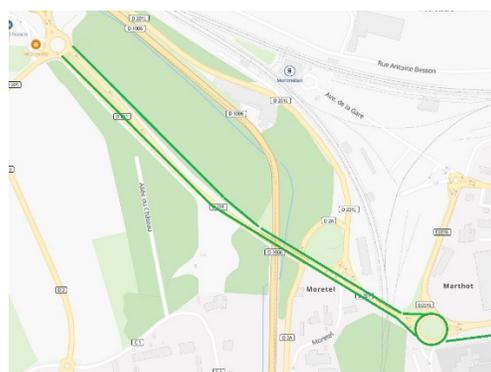
## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

- Accompagner la réouverture des services vélos et soutenir l'adaptation des ateliers de réparation à la distanciation physique,
- Communiquer et inciter à l'usage du vélo et de la marche dans le contexte crise Covid-19.

Voici nos propositions d'aménagements cyclables temporaires à mettre en œuvre rapidement en concertation avec les associations d'usagers :

### – Commune de Porte de Savoie et de Montmélian :

\* Liaison D201 entre la zone super U et l'entrée de Montmélian ; axe uniquement dédié à la circulation automobile soumis à la seule limitation de 80 km/h et dénué d'équipement compatible à la politique de mobilité douce. Demande de création d'une bande piétonne et cyclable dans chaque sens avec domestication drastique de la vitesse automobile à l'approche de l'entonnoir des deux ponts routier et ferroviaire.

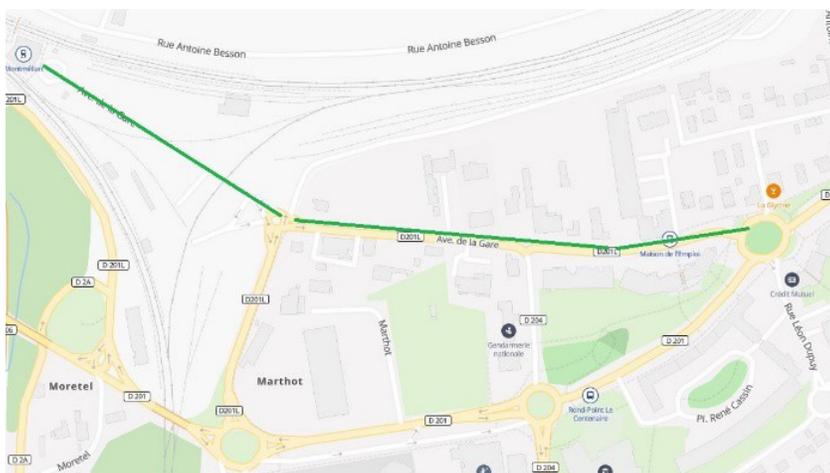




D201 Commune Porte de Savoie, axe zone de chalandise vers le collège Pierre et Marie Curie.

**– Commune de Montmélian :**

\* Avenue de la gare. Demande de création d'une bande piétonne et cyclable avec séparation matérialisée.



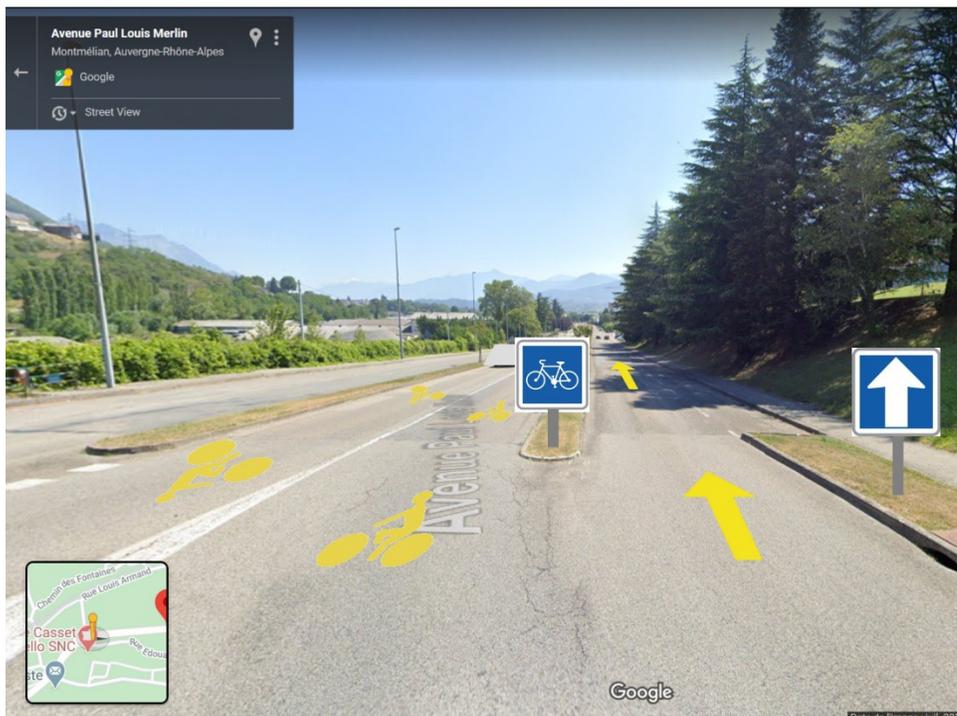


Accès gare sncf.



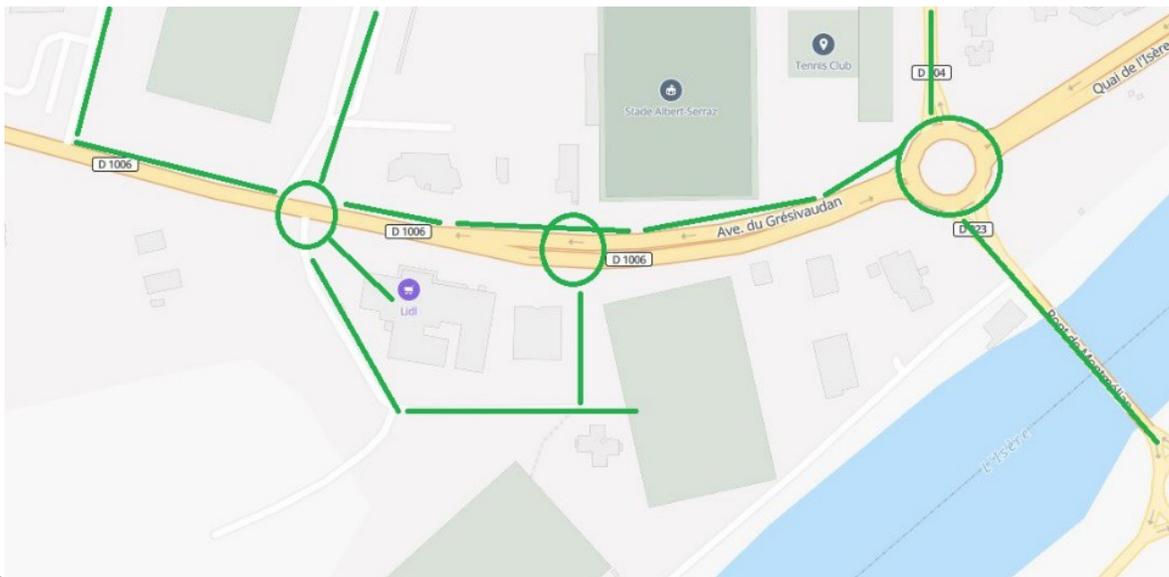
Avenue de la gare : faire respecter le schéma initial.

\* Avenue Merlin. Demande de création d'une bande piétonne et cyclable au centre de l'axe et cantonnement du trafic routier sur les contre-allées pour la desserte des habitations et différentes entreprises.



Avenue Merlin : transformer la « piste d'envol », en colonne vertébrale verte du centre de Montmélian.

\* RD 1006 secteur stade Albert Serraz. Demande de sécurisation pour les piétons et cyclistes de cette zone commerciale et sportive.



## RÉFÉRENCES

- [Video du webinaire Cerema du 22 avril 2020 sur les aménagements cyclables temporaires et documents présentés par la FUB, le Cerema et de plusieurs collectivités](#)
- [Aménagements cyclables temporaires – 22 avril 2020 – Cerema](#)
- [Enquête Aménagement cyclables temporaires pour les Collectivités portée par le Club des Villes et Territoires](#)
- [Appel à projet pour des aménagements temporaires http://angell.bike/lab-projet1/](http://angell.bike/lab-projet1/)
- [Fil d'actualité Twitter sur les pistes cyclables temporaires dans le monde](#)
- [France 24. Le vélo, un outil incontournable pour le déconfinement ?](#)
- [Alternatives économiques #SemaineConfinement3. #Idéespouraprès : oser l'urbanisme tactique pour adapter nos villes au post-Covid-19](#)
- [Vélocité. Vers la fin des 4 \(2×2\) voies en ville ? Frédéric Héran](#)